

GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL



LA METROPOLE
Cadre de vie



TRIEZ COMPOSTEZ VALORISEZ

Tout le programme sur moisducompost.ampmetropole.fr

 facebook.com/ampmetropole
www.ampmetropole.fr



La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne avec ce guide pour réussir votre compost « fait maison » et de qualité !

POURQUOI COMPOSTER ?

1 Pour fabriquer votre propre **compost** entièrement **gratuit** et **100% naturel** (sans produit chimique), qui fertilisera votre sol et vos plantes.

2 Pour réduire le volume de vos **déchets** et ainsi limiter les impacts sur l'environnement.

3 Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé (la matière organique) et pour reproduire le cycle naturel de l'environnement.



LE COMPOSTAGE, KÉSAKO ?

C'est un procédé maîtrisé de dégradation biologique de matières organiques :

- Ces matières se transforment en présence d'eau et d'oxygène
- Des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries) et une micro-faune (vers, cloportes,...) transforment ces déchets en un produit comparable à de l'humus des forêts



BIEN DÉMARRER SON COMPOSTAGE

LE LIEU IDÉAL

→ Dans votre jardin, à l'abri d'une exposition trop forte au vent et de préférence à l'ombre. Ainsi votre compost ne sera ni trop humide, ni trop sec.

→ Posez-le directement sur le sol, sur un terrain plat.

Astuce : Bêchez légèrement et arrosez un peu l'emplacement de votre composteur avant la pose pour un démarrage plus rapide du processus.

LES OUTILS

Loin d'être obligatoires, ces outils peuvent vous aider dans certaines tâches :

→ Un **bio seau** pour rassembler chaque jour les déchets compostables de la cuisine

→ Un **arrosoir** pour humidifier le compost si besoin

→ Une **fourche** peut être pratique pour brasser et retourner le compost.

→ Vous pouvez aussi opter pour un **tamis**. Il permet d'éliminer les éléments mal décomposés et utiliser le compost plus facilement.



LES TROIS RÈGLES D'OR POUR BIEN COMPOSTER

RÈGLE N°1 DIVERSIFIEZ LES APPORTS

Pour réaliser un bon compost, veillez à **garder l'équilibre** de 50% de matière sèche et 50% de matière humide. Mélangez-les lors de vos apports dans le composteur, en évitant de les tasser.

RÈGLE N°2 SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

Pas de vie sans eau !

Le compost doit toujours conserver son taux d'humidité.

En été, si besoin, **arrosez-le légèrement**, sans toutefois le détremper (un excès d'eau ralentirait son évolution et engendrerait de mauvaises odeurs).

RÈGLE N°3 AÉREZ, BRASSEZ !

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être **régulièrement aéré**. Pour cela, vous pouvez le brasser de temps en temps, avec une fourche par exemple.

L'apport de déchets secs (broyat) d'une taille de 2 à 3 cm maximum de longueur facilitera le passage naturel de l'air et la décomposition.

Vous éviterez ainsi les odeurs et le blocage des fermentations.

Astuce : pensez en amont à vous faire une réserve de broyat (branches sèches coupées ou broyées) pour rajouter dans votre composteur au fur et à mesure des apports de matière humide





RÉCUPÉRER ET UTILISER LE COMPOST

COMMENT EXTRAIRE LE COMPOST ? 2 SOLUTIONS :

1 Votre compost n'est pas plein :

Vous pouvez le récupérer par la trappe du bas à l'avant du composteur.

2 Votre compost est plein (ou presque : 70% - 80 %)

Prenez la couche supérieure avec la fourche et déposez-la au sol. Superposez les autres couches par-dessus et couvrez le tas d'une bâche. Le compost finira sa maturation en 2 à 3 mois.

Astuce : laissez dans le composteur un fond de compost mûr qui facilitera la décomposition des futurs déchets déposés.

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

Le compost jeune :

Ce compost de 3 à 6 mois peut être étendu en paillage nutritif. Étalez-le en fines couches autour des plantes,

arbustes et arbres et entre les rangs des cultures potagères.

Le compost mûr :

Cet humus apporte l'ensemble des nutriments nécessaires à la terre pour toutes les cultures : le gazon, le potager, les plantes vivaces, les haies ou le rempotage.

Il est conseillé de mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre pour vos nouvelles plantations.

Il est possible également d'apporter du compost aux plantes déjà en terre, en le dispersant en fine couche sous le paillage en surface.

J'AI LE DROIT, J'AI PAS LE DROIT

Pour bien fonctionner, le compost nécessite un apport équilibré de matières sèches et humides.

OUI

50% DE DECHETS SECS

De la cuisine

- Marcs et filtres de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de noisettes... (broyées)

Du jardin

- Tailles de haies et tiges dures coupées (du broyat)
- Écorces d'arbres
- Sciure grossière et copeaux de bois non traité
- Tontes de gazon et plantes séchées, foin, paille, feuilles mortes

De la maison

- Essuie-tout, serviettes en papier non colorées
- Cheveux, poils d'animaux et plumes
- Cartons bruns, boîtes d'œufs (découpés en morceaux)

50% DE DECHETS HUMIDES

De la cuisine

- Épluchures de tous les fruits et légumes
- Fruits et légumes abîmés, coupés
=> les pelures de melons, de courges et d'agrumes, ainsi que les trognons doivent être coupés en morceaux pour se décomposer
- Restes de riz, pâtes, céréales, semoules

Du jardin

- Mauvaises herbes non grainées
- Fleurs et plantes, fraîches ou fanées
- Fanés de légumes et autres déchets du potager

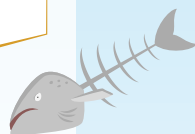
NON



→ Tous les apports de matières de provenance animale :
Viande, poisson / Graisse / Croûtes de fromages



→ Les matières de provenance chimique ou ayant des composants toxiques :
Médicaments et pansements / Cartons colorés, revues, magazines, briques alimentaires / Verre, métal, plastique / Plantes traitées



→ Les éléments trop gros et trop durs :
Coquillages / Gros branchages / Pierres, gravats

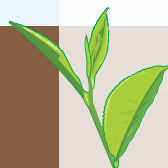


→ Le pain

→ Les mauvaises herbes avec des graines



→ Les plantes malades



→ Les excréments et litières de chiens et chats

→ Les feuilles et tailles de thuya, résineux, lauriers et cyprès



→ Les couches-culotte

→ Les sacs plastiques dit "biodégradables"



FOIRE AUX QUESTIONS ET CAS PRATIQUES



QUE FAIRE EN CAS DE PRODUCTION IMPORTANTE DE DÉCHETS SAISONNIERS ?

Lorsqu'une quantité importante de déchets verts est à éliminer, rassemblez-les en tas et laissez le volume réduire par dessèchement, hors du composteur. Incorporez ensuite progressivement des petites quantités de ce tas en prenant soin de compléter avec les déchets humides.

COMMENT COMPOSTER LES BRANCHES ?

Il est nécessaire de les sectionner en tronçons de 2 à 3 cm maximum, à l'aide d'un sécateur, par exemple.

L'utilisation d'un broyeur est pratique pour réduire plus rapidement le volume de ces déchets.

COMMENT RECONNAITRE UN COMPOST MÛR ?

La maturation peut prendre en moyenne 7 à 9 mois. La matière doit être :

- D'une structure granuleuse
- De couleur noire
- Avec une odeur de sous-bois
- D'un aspect homogène (hormis quelques petits branchages)

Astuce : pour vérifier l'humidité du compost, on presse une poignée de la matière dans sa main. L'idéal est une humidité équivalente à une éponge essorée.



CAUSES EVENTUELLES	SOLUTIONS À APPORTER
Odeur d'ammoniacque	
Mélange trop riche en matières humides	- Rajouter des déchets secs (broyat) et limiter l'apport en déchets humides - Aérer le compost en le brassant
Odeur d'œuf "pourri"	
Manque d'oxygène et/ou de matière sèche	- Brasser, étaler et sécher le contenu du composteur par météo favorable - Ajouter des matériaux secs (des lanières de carton kraft, du broyat...)
Ne chauffe pas et ne se transforme pas	
① Manque d'oxygène ② Excès d'humidité ③ Excès de porosité, l'air circule trop bien /trop sec ④ Quantité de déchets déposés trop petite	① Brasser, retourner pour aérer ② Laisser sécher ou ajouter des déchets secs (des lanières de carton kraft, du broyat...) ③ Rajouter des déchets humides en petits morceaux ou retirer les fragments trop gros - Arroser sans détrempier ④ Prévoir de stocker des déchets et préparer un nouveau mélange plus important
Petites mouches (mouches du vinaigre, drosophile)	
Restes de repas ou fruits gâtés en surface du compost	- Couvrir matière sèche - Assurer un courant d'air (laisser au minimum 10 cm sans déchets sous le couvercle du composteur)
Mouches "d'un bleu métallique"	
Résidus de viandes, de poissons ou d'excréments	Renoncer à ces déchets qui sont fortement déconseillés.
Lorsque j'utilise mon compost, il pousse des mauvaises herbes	
Présence de plantes en graines	Ne plus mettre de plantes avec des graines



DES TECHNIQUES QUI VOUS FACILITENT LA VIE

LE PAILLAGE : **GAGNEZ DU TEMPS ET LIMITEZ VOS** **DÉPLACEMENTS EN DÉCHETTERIE**

Le paillage consiste à étendre une couche de quelques centimètres de déchets verts aux pieds de vos plantations afin de :

- nourrir le sol, limiter l'arrosage et le bêchage
- limiter le développement de mauvaises herbes
- protéger les plantes contre les fortes gelées.

Quels végétaux utiliser ?

- Les tontes de gazon séchées quelques jours au soleil
- Les feuilles mortes
- Les tailles de haies une fois broyées.

Note : le broyat de thuyas et cyprès a une forte action herbicide, son utilisation en paillage est donc déconseillée.

Quelques conseils

- Avant de pailler : désherbez et arrosez le sol.



invisible, le broyat d'herbes nourrit le sol, le protège de la sécheresse. Il existe des tondeuses disposant de cette fonction ou des kits à installer sur votre tondeuse.

DES GESTES FACILES AU QUOTIDIEN POUR VALORISER ET RÉDUIRE ENCORE PLUS VOS DÉCHETS

→ Produisez moins de déchets dans le jardin en choisissant les plantes à croissance lente. Vous aurez à les tailler moins souvent !

(Retrouvez plus de conseils sur www.jardiner-autrement.fr)

→ Donnez vos restes aux animaux domestiques : chien, chat, lapin, poule, cheval...

→ Limitez le gaspillage alimentaire, qui représente en France plus de 32 kg par habitant par an de déchets alimentaires évitables (restes de plat, pain,...). Quel gâchis !

(Pour en savoir plus : www.casuffitlegachis.fr)

→ Évitez d'épandre des végétaux trop humides.

→ N'enfouissez pas le paillis

→ Ne recouvrez pas le collet des plantes

→ Ne paillez pas avec les mauvaises herbes montées en graines, cela favorise leur dissémination

LE MULCHING : PLUS BESOIN DE RAMASSER L'HERBE APRÈS LE PASSAGE DE LA TONDEUSE !

Il est aussi possible de fertiliser naturellement votre gazon, tout en se facilitant la tâche, en pratiquant le mulching ! Il s'agit d'une technique de tonte qui consiste à hacher très finement les herbes coupées et les disséminer sur le sol directement pendant la tonte. Le résultat est

RAPPEL

Le brûlage des déchets de jardin est interdit par la loi, car il a des conséquences néfastes sur la santé et l'environnement (la pollution de l'air, particules fines, risques d'incendies). Une amende allant jusqu'à 450€ peut être appliquée en cas de non-respect de cette obligation.

CONTACT

Pour toutes informations
complémentaires :

- **moisducompost.ampmetropole.fr**
- **N° vert gratuit : 0800 94 94 08**
Territoire Marseille Provence
- **N° vert gratuit : 04 42 91 49 00**
Pays d'Aix
- **www.ampmetropole.fr**

Pour vos végétaux trop
encombrants ou ne pouvant
pas tous être utilisés en paillage
ou compostage,
vous pouvez les déposer
gratuitement dans la déchetterie
la plus proche de chez vous.